

Objet : Formation initiale des administrateurs et administratrices – Inscriptions- Réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Réseaux : Fédération Wallonie-Bruxelles.

Niveaux et services : Tous niveaux – Enseignement de plein exercice.

Période : 2012

- Aux Chefs des établissements de l'enseignement de plein exercice organisé par la Communauté française ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Communauté française ;
- Aux directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air ;
- Au directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- Au directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française ;
- Aux organisations syndicales.

<u>Circulaire</u>	Informative		
<u>Emetteur</u>	Administration	A.G.P.E. – Direction de la carrière	
<u>Destinataire</u>	Tous niveaux	Réseau organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.	
<u>Contact</u>	Mme Ilham CHOUGRANI (02/413.33.72, ilham.chougrani@cfwb.be) et M. LIJNEN Nicolas (02/413.31.84, nicolas.lijnen@cfwb.be)		
<u>Document à renvoyer</u>	Oui		
<u>Date limite d'envoi</u>			
<u>Objet</u>	Formation initiale des administrateurs et administratrices du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 2

- annexes :

Objet : Formation initiale des administrateurs et administratrices.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en application du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection, les formations relatives à la fonction d'administrateur propres au réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles débuteront en janvier 2012.

Une première séance d'information sera organisée pour l'ensemble des candidats au C.A.F. de Tihange, le 13 janvier 2012, de 16h30 à 18h10. Cette séance est **obligatoire** pour tous les membres du personnel qui s'inscriront aux formations à la fonction d'administrateur et fait partie intégrante des modules de formation.

Les membres du personnel inscrits à ces formations et qui répondent aux conditions de participation seront convoqués à cette séance d'information par courrier.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme Ilham CHOUGRANI (02/413.33.72, ilham.chougrani@cfwb.be) et de M. LIJNEN Nicolas (02/413.31.84, nicolas.lijnen@cfwb.be).

Je vous invite à porter cette circulaire à la connaissance de l'ensemble des membres de votre personnel, y compris ceux qui sont éloignés du service.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Le Directeur général a.i.,

Christian NOIRET.